MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Janvier, Février et **Mars**
2025

MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Sommaire.

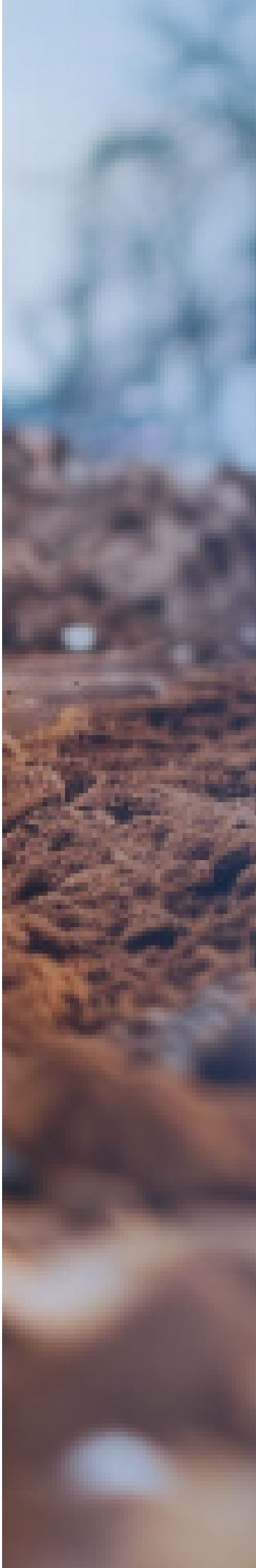

MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Avant Propos ---------- Pg 06

01. Contexte, justification et méthodologie Pg 07

02. Activités réalisées au premier trimestre 2025 Pg 09

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ---------- Pg 10

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement ---------- Pg 12

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement ---------- Pg 14

2.4. Mise en œuvre des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République arrêtées aux réunions du Conseil des Ministres Pg 18

03. Suivi des assignations Pg 20

Pour plus d'infos, visitez notre site Internet : www.plan.gouv.cd

Liste des abréviations

AEP :	Agences d'Exécution du Programme
ANADEC :	Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
ANAPI :	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANO :	Avis de Non Objection
ARSP :	Autorité de Régulation de la sous-traitance dans le Secteur Privé
ASBL :	Association Sans But Lucratif
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCC :	Banque Centrale du Congo
BCECO :	Bureau Central de Coordination
BCR :	Bureau Central de Recensement
CAD :	Coordination de l'Aide au Développement
CBMT :	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCA :	Cellule Climat des Affaires
CCOAD :	Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement
CCRE :	Comité de Coordination des Ressources Extérieures
CFEF :	Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
CISPIP :	Commission d'Identifications et Sélection des Projets d'Investissements Publics
CONA :	Comité Opérationnel National
COREF :	Comité d'Orientation de la Reforme des Finances publiques
COSEP :	Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification
CPCM :	Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
CTPCM :	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
CTSP :	Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires
DANTIC :	Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
DCRE :	Direction de la Coordination des Ressources Extérieures
DCS :	Direction de Contrôle et Suivi
DEP :	Direction d'Etudes et Planification
DEME :	Direction des Etudes Macroéconomiques
DG :	Directeur Général / Directeurs Généraux
DGCMP :	Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
DGPPB :	Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire
DPB :	Direction de Programmation et Budgétisation
DPR :	Direction de la Planification Régionale
ECOFIRE :	Economie, Finances et Reconstruction
ECVM :	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
EDS-RDC III:	Troisième Enquête Démographique et de Santé de la République Démocratique du Congo
ENABEL :	Agence Belge de Développement
ESPD :	Ecole des Sciences de la Population et du Développement
ESPK :	Ecole de Santé Publique de l'Université de Kinshasa
ETC-ENP :	Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives
ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
EUP :	Etablissement d'Utilité Publique

FOGEC :	Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo
GCP :	Groupe de Coordination des Partenaires
GIB :	Groupes Inter-Bailleurs
GTS :	Groupes Thématiques Sectoriels
ICF :	International Coaching Federation
INS :	Institut National de la Statistique
ITIE :	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
LdM :	Lettre de Mission
M23 :	Mouvement du 23 mars
MeSAG :	Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales
MONUSCO :	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo
OGEFREM :	Office de Gestion du Fret Multimodal
OSS :	Objectifs Stratégiques Sectoriels
PAG :	Programme d'Actions du Gouvernement
PAP :	Plan d'Actions Prioritaires
PDL :	Plan de Développement Local
PDL-145T :	Programme de Développement Local des 145 Territoires
PDP :	Plan de Développement Provincial
PGAI :	Plateforme de Gestion de l'Aide à l'Investissement
PIP :	Programme d'Investissements Publics
PM :	Première Ministre
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMI :	Petites et Moyennes Industries
PNA :	Politique Nationale de l'Aide
PNSD :	Plan National Stratégique de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP :	Partenariat Public-Privé
PRONADEC :	Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
PTBA :	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTO :	Plan de Travail Opérationnel
RDC :	République Démocratique du Congo
RGPH2 :	deuxième recensement général de la population et de l'habitat
SACGT :	Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques
SEM :	Son Excellence Monsieur / Son Excellence Madame
SENAREC :	Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités
SISAG :	Système d'Information des Actions du Gouvernement
STP-CCE :	Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique
UC-PPP :	Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID :	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VPM :	Vice-Premier Ministre

Avant-propos

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose de sa vision de développement à l'horizon 2050, de son Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 et de son Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2024-2028, avec les ambitions notamment de passer rapidement de stade de pays à revenu faible à celui de revenu intermédiaire, de valoriser ses ressources naturelles, de diversifier son économie et de développer ses infrastructures.

La réalisation de ces ambitions de développement exige la conjugaison des efforts de tous les acteurs impliqués, entre autres le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement. Le Gouvernement, avec tous ses ministères et services, reste l'acteur principal, car il est au centre de toutes les réformes et de tous les investissements qui doivent apporter les changements voulus.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2025, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a mené plusieurs actions marquant sa contribution aux efforts de développement du pays. Ces actions sont déclinées dans le présent rapport trimestriel, dont l'élaboration a bénéficié du concours des membres de mon Cabinet et des experts de l'Administration du Ministère. A eux tous et à ceux qui ont fourni les statistiques et informations exploitées à cette fin, j'adresse mes remerciements.

Guylain NYEMBO MBWIZYA

Vice-Premier Ministre,
Ministre du Plan et de la Coordination
de l'Aide au Développement

01 Contexte, justification et méthodologie

1. La République Démocratique du Congo est confrontée à une forte insécurité dans sa partie Est, caractérisée principalement par l'occupation de certaines villes et territoires du Nord et Sud Kivu par le M23 appuyé par l'armée rwandaise. Les tueries et déplacements des populations civiles concernées, le pillage des biens publics et privés, le ralentissement des activités et la cessation de certaines d'elles, ont naturellement un impact négatif sur l'économie nationale et le bien-être social. Le pays traverse ainsi une période de perturbation politique.

2. Au-delà des efforts consentis pour pacifier la partie orientale de notre pays, le gouvernement continue son élan de développement national. Tous les Ministères sectoriels sont appelés à y contribuer. Dans la foulée, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement travaille sans désemparer pour réaliser ses missions regroupées en trois Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS) qui sont :

   - OSS1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ;
   - OSS2 : Améliorer la planification du développement ;
   - OSS3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement.

3. Ce rapport vise à présenter les actions réalisées par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement au premier trimestre de l'année 2025. Il donne un aperçu clair des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats assignés à ce Ministère.

4. Plusieurs directions organiques et structures sous-tutelle ont contribué à son élaboration, en fournissant les informations relatives aux actions qu'elles ont consignées dans le Plan de Travail Opérationnel (PTO) et le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) de l'exercice 2025. Il s'agit entre autres de :

   - Pour l'OSS1 : la Direction d'Etudes et Planification (DEP), la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (DANTIC) et le Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC) ;
   - Pour l'OSS2 : la Direction des Etudes Macroéconomiques (DEME), la Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification (COSEP), l'Institut National de la Statistique (INS), le Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), l'Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives (ETC-ENP), le Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques (SACGT) ; le Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique (STP-CCE) et le Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM).

- Pour l'OSS3 : la Direction de Programmation et Budgétisation (DPB), la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures (DCRE), l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), l'Unité de Conseil et Coordination du Partenariat Public-Privé (UC-PPP), la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI) et le Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP).

5. Le présent rapport est articulé autour de deux grandes sections : (i) les activités réalisées au premier trimestre 2025 par OSS ; (ii) Le tableau actualisé de suivi des assignations.

Réunion hebdomadaire du cabinet du ministère du Plan et de la CAD

Réunion de l'administration du ministère du plan et de la CAD

02 Activités réalisées au premier trimestre 2025

6. Les actions réalisées au premier trimestre 2025 par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement sont multiples. Mais, les principales sont les suivantes :

- La validation technique de la politique sectorielle de la planification et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- L'annonce en Conseil des Ministres du Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG) et le lancement de la phase d'encodage des PTO de certains Ministères sectoriels dans ce dernier ;
- L'élaboration et la signature des contrats de performance des établissements publics sous-tutelle du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- La publication du document final du Plan National Stratégique de Développement 2024-2028 et de celui de la vision de développement à l'horizon 2050 ;
- La production du Cadrage macroéconomique devant sous-tendre la Loi de Finances rectificative de l'exercice 2025 ;
- Le Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB) ;
- La publication des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) ;
- La publication de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital pour l'exercice 2026 ;
- Le lancement des travaux de la Commission chargée d'opérationnaliser le cadre de gouvernance des investissements publics ;
- L'élaboration du Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement (CCOAD) ;
- L'élaboration des projets d'assignation relatifs aux réformes pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements ;
- La poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires.

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales

7. **Validation technique de la Politique sectorielle de la planification et de la Coordination de l'Aide au Développement.** Elaborée au 4ème trimestre 2024, cette Politique sectorielle a été validée techniquement au premier trimestre 2025, au cours d'un atelier supervisé par son Excellence Monsieur le VPM en charge du Plan, avec la participation active de toutes les Directions organiques, tous les Etablissements publics et autres structures rattachés au Ministère en charge du Plan. Trois programmes sont mis en place comme orientations stratégiques : (i) Programme Administration générale ; (ii) Programme Etudes et planification du développement ; et (iii) Programme Investissements et promotion du partenariat au développement. Il ne reste plus que l'adoption de ladite Politique en Conseil des Ministres. Ce qui mettra le Ministère en bonne position par rapport au processus de migration du pays du système de Budget de moyens vers le système de Budget-programmes.

Kinshasa, RDC, 03 Avril 2025 | Validation de la Politique Sectorielle du Plan et de la Coordination de l'Aide et du Développpement.

8. **Encodage des PTO dans le Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG).** Considérés comme point de départ du SISAG, les Plans de Travail Opérationnels (PTO) des Ministères sectoriels sont dans la phase d'encodage. La plupart des PTO n'étant pas prêts pour être directement encodés, ils subissent préalablement un contrôle-qualité pour les mettre en adéquation avec les exigences du SISAG.

Ces opérations ont commencé juste après le 10 février 2025, date à laquelle le VPM du Plan et de la CAD a informé le Conseil des Ministres de la mise en place du SISAG et de ses avantages. La Commission d'Experts en charge du dossier au niveau du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement s'active pour finaliser le Manuel des procédures, le Manuel d'utilisation, la Feuille de route et l'Acte organisant le Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG). Il y a lieu de noter qu'il est prévu de présenter le MeSAG et son outil digital (SISAG) à la Commission ECOFIRE et au Conseil des Ministres au mois de mai 2025, avant leur lancement officiel en juin 2025.

9. **Elaboration et signature des contrats de performance des établissements publics.** Pour la première fois dans l'histoire, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a organisé, au premier trimestre de l'année 2025, des travaux d'élaboration des contrats de performance des établissements publics sous sa tutelle. Ces travaux ont connu la participation active des Experts du Cabinet, de l'Administration et des établissements publics concernés, à savoir l'INS, l'ANAPI et l'UC-PPP. Après leur validation par les Conseils d'Administration respectifs (Conseil Scientifique pour l'INS), ces contrats ont été solennellement signés, le 21 mars 2025, par le Gouvernement, représenté par le VPM du Plan et de la CAD, et les 3 établissements, représentés par leurs Directeurs Généraux (DG), au cours d'une cérémonie organisée à l'Hôtel Kempinski Fleuve Congo.

Kinshasa, RDC, 21 Mars 2025 | Elaboration et Signature des contrats de performance des établissements publics.

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement

10. **Publication du document final du Plan National Stratégique de Développement 2024-2028**. Après sa validation en Conseil des Ministres le 06 décembre 2024, le document final du PNSD 2024-2028, accompagné de son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2024-2028 et son Cadre des résultats, a été publié au mois de mars 2025. Cette publication est faite en même temps que celle du document final de la vision RDC 2050. L'étape qui suit est naturellement celle de la vulgarisation desdits documents, à travers des séances d'information et des plateformes numériques des institutions publiques, des ministères sectoriels, des organismes nationaux et internationaux, des organisations de la société civile et du secteur privé, pour plus d'appropriation. Elle inclue également l'opérationnalisation effective du suivi de la mise en œuvre du PNSD, afin de s'assurer que la trajectoire de développement visée par la RDC est bel et bien implémentée.

11. **Redynamisation des activités de Cadrage macroéconomique.** Au mois de mars 2025, le Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique (CPCM), qui comprend plusieurs structures, dont la Direction des Etudes Macroéconomiques (DEME), l'INS, la Banque Centrale du Congo (BCC), la Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire (DGPPB) et la Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière (CTCPM), a produit une Note de Cadrage macroéconomique sur fond des réalisations à fin décembre 2024. Si les estimations sur fonds des réalisations à fin mars 2025 ne sont pas disponibles à temps, c'est ce Cadrage qui va sous-tendre la Loi de Finances rectificative de l'exercice 2025, tenant compte des perturbations économiques dues à la guerre commerciale menées par les Etats-Unis contre le reste du monde en général et la Chine en particulier, et tenant compte également des changements dans la structure du Budget de l'Etat à la suite de l'occupation des Chefs-lieux et autres territoires du Nord et Sud Kivu par le M23 et l'armée rwandaise. Cette Note a été présentée au VPM en charge du Plan le 27 mars 2025. Les échanges qui s'en sont suivis avec ce dernier ont jeté les bases d'une redynamisation des activités de Cadrage macroéconomique, pour leur meilleur portage politique, une meilleure estimation des ressources potentiellement disponibles du pays et une meilleure connexion avec le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), principalement celui de 2026-2028 devant sous-tendre la Loi de Finances 2026.

Kinshasa, 27 Mars 2025| Réunion de cadrage macro-économique.

Kinshasa, 27 Mars 2025| Réunion de cadrage macro-économique.

12. **Redynamisation des activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS).** Un Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB) a été organisé à l'Hôtel du Gouvernement, du 19 au 21 mars 2025, avec des participants venus du Gouvernement, des PTF, de la Société civile, du secteur privé, de quelques pays invités (Sénégal, Mali et Burundi) et des experts du Nexus Humanitaire-Paix-Développement et autres. Des recommandations sont formulées et une feuille de route actualisée des actions à mener est soumise au Comité de pilotage des GTS pour validation. La prochaine étape est donc la convocation du Comité de pilotage à cet effet. Il y a lieu de souligner que les travaux techniques préparatoires dudit Forum s'étaient clôturés par un Pré-forum organisé le 18 février 2025, à Kinshasa, dans la Salle TOW HALL de la MONUSCO, avec l'appui du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP).

Kinshasa, 19 Mars 2025| Forum des Groupes Thématiques Sectoriels

Kinshasa, 19 Mars 2025| Forum des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS).

13. **Publication des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).** Le 13 février 2025, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, sous le haut-patronage de Son Excellence Madame la Première Ministre, a procédé à la publication des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé III (EDS-RDC III), conduite par l'INS, avec l'appui technique de l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Kinshasa (ESPK), de l'Ecole des Sciences de la Population et du Développement (ESPD) de l'Université de Kinshasa, du Ministère en charge de la Santé Publique et de l'ICF. Cette enquête a bénéficié des financements du Gouvernement de la RDC, de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international (USAID), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), du Fonds Mondial et de la Banque Mondiale.

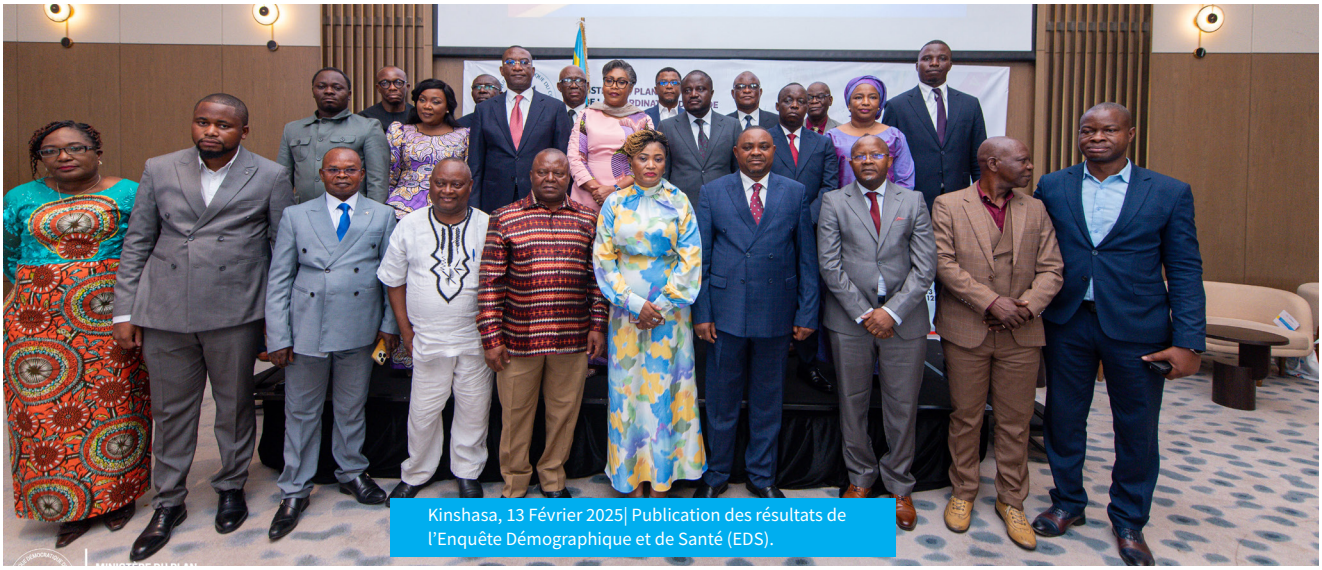
Kinshasa, 13 Février 2025| Publication des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

14. **Elaboration et publication de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital.** Le mois de mars 2025 a été marqué par l'élaboration, sous la supervision de la Direction de Programmation et Budgétisation (DPB) du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration des prévisions des dépenses en capital pour l'exercice 2026. Cette Circulaire, qui a fait l'objet d'information à la Commission ECOFIRE du Gouvernement le 24 mars 2025, a été publiée le 28 mars 2028. Il s'agit d'un document qui fixe les Orientations pour un Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 crédible, dédié à booster essentiellement les secteurs productifs, des Infrastructures et de la sécurité, avec insistance de : (i) consacrer l'essentiel des dépenses en capital aux projets structurants, disposant des études et permettant la formation brute du capital fixe ; (ii) tenir compte du processus de maturation des projets d'investissements publics, leur planification, programmation, exécution, suivi et évaluation ; (iii) prendre en compte des investissements sur financement en mode PPP ; (iv) tenir compte de la réalisation des évaluations ex ante et des changements climatiques dans la préparation des projets.

15. Selon le calendrier contenu dans la Circulaire, il est prévu :

- En avril 2025 : la réunion d'Orientation de la Commission d'Identifications et Sélection des Projets d'Investissements Publics (CISPIP) et le lancement officiel du processus d'élaboration du PIP, ainsi que le dépôt des fiches de projets et autres documents à la DPB ;
- En mai 2025 : l'élaboration du PIP initial 2026-2028 et des missions d'harmonisation des projets d'investissements entre le Pouvoir Central et les Provinces et ETD ;
- En juin 2025 : avant le début des Conférences budgétaires, la Conférence de programmation des investissements sur ressources propres et extérieures ;
- A la première moitié de juillet 2025 : la production du PIP préfiguré 2026-2028 et sa transmission aux Ministères et Institutions pour servir d'arbitrage lors des Conférences Budgétaires, ainsi que la transmission du rapport consolidé des missions d'harmonisation des projets d'investissements entre le Pouvoir Central et les Provinces et ETD.

16. **Lancement des travaux de la Commission chargée d'opérationnaliser le cadre de gouvernance des investissements publics.** En collaboration avec les délégués de la Présidence de la République, de la Primature, du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, du Ministère du Budget et de celui des Finances, la Commission interministérielle mise en place par Arrêté Ministériel n°46/CAB/VPM/MIN.PL. CAD/GNM/2025 du 12 mars 2025, pour réfléchir sur l'opérationnalisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics, a lancé ses travaux. Elle a déjà produit une Feuille de route validée techniquement au niveau des Experts. Comme prochaine étape, une note d'information sera présentée à ce sujet au Conseil des Ministres par le VPM en charge du Plan.

17. **Effort pour une meilleure coordination de l'aide au développement dans le cadre de la mise en application de la Politique Nationale de l'Aide (PNA).** Les Experts du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement et ceux du Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie, ont élaboré, sous la supervision du Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, le Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement (CCOAD), conformément à la Politique Nationale de l'Aide (PNA), mise en place en 2022 et qui donne la vision de coopération au développement du Gouvernement. Les travaux d'élaboration de ce projet sont presque arrivés à leur terme, en attente de l'arbitrage de SEM la Première Ministre sur l'intégration ou non du Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE) dans ledit Décret.

18. **Projets d'assignation relatifs aux réformes pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires et des investissements, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, a, au mois de mars 2025, transmis à la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, les projets d'assignation relatifs aux dites réformes, en vue de la notification aux Ministres réformateurs.

19. **Poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).** Ayant bénéficié de USD 59 millions en octobre 2024, les Agences d'Exécution du Programme (AEP), à savoir le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau Central de Coordination (BCECO) et la Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF), ont accéléré les travaux pour finaliser le premier volet de la composante 1 du PDL-145T. Ce volet 1, le seul démarré jusque-là, concerne la réhabilitation/ construction et équipement des écoles, des infrastructures sanitaires et des bâtiments administratifs des territoires.

20. A fin mars 2025, on peut noter les résultats suivants :

- Ouvrages achevés : 543 écoles sur 1198 prévues, 295 centres de santé sur 788 prévus, et 68 bâtiments administratifs des territoires sur 145 prévus ;
- Ouvrages en finition : 238 écoles, 177 centres de santé, et 36 bâtiments administratifs des territoires ;
- Ouvrages déjà livrés à l'Etat congolais : 451 écoles, 204 centres de santé, et 44 bâtiments administratifs des territoires (voir tableau 1).

CENTRE DE SANTE ILOMBOLA
TERRITOIRE DE LUKOLELA

BÂTIMENT ADMINISTRATIF
DU TERRITOIRE DE POPOKABAKA

21. On peut signaler ici que 29 ouvrages pourtant démarrés par le BCECO sont désormais en arrêt, à cause de l'occupation d'une partie du Nord-Kivu et du Sud-Kivu par le M23 et l'armée rwandaise. Il s'agit de 13 ouvrages à Rutshuru, 8 à Masisi et 8 à Walikale.

22. En date du 13 mars 2025, le Ministère du Plan et de la CAD a tenu une réunion avec les 3 Agences d'exécution (BCECO, CFEF et PNUD) sur les modalités d'actualisation des études de faisabilité menées en 2022 sur les routes de desserte agricole retenues dans le PDL-145T. Il s'avère nécessaire de relever également qu'une équipe conduite

par le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement et comprenant les Experts des AEP, de la DGCMP et du Cabinet du VPM en charge du Plan, a éclairé, au cours d'une séance tenue le 25 mars 2025 à l'Assemblée Nationale, la lanterne des Honorables Députés Nationaux sur le processus et les conditions de soumission des appels d'offres dans les marchés publics relatifs au PDL-145T. Enfin, il y a lieu de signaler la visite effectuée le 20 janvier 2025 à Kinshasa, auprès du VPM du Plan et de la CAD, par une importante délégation burundaise, conduite par l'Ambassadeur du Burundi en RDC et le Représentant résident du PNUD en RDC. Les 22 et 23 janvier 2025, cette délégation a effectué des visites de terrain dans les territoires d'Ubundu et Isangi de la province de la Tshopo. Le Gouvernement du Burundi voudrait, en effet, s'inspirer du PDL-145T, comme modèle de développement à la base.

EP MADULA
TERRITOIRE D'UBUNDU.

EP MADULA
TERRITOIRE D'UBUNDU.

EP MADULA
TERRITOIRE D'UBUNDU.

EP MADULA
TERRITOIRE D'UBUNDU.

Tableau 1. Situation globale du PDL-145T à fin Mars 2025

OUVRAGES	PNUD	BCeCo	CFEF	TOTAL
Total ouvrages prévus	**764**	**731**	**635**	**2130**
Total ouvrages non démarrés	133	0	0	133
Total ouvrages démarrés mais arrêtés/ajournés	0	0	24	24
Total ouvrages démarrés et en cours	**631**	**731**	**611**	**1973**
Ecoles	334	414	351	1099
Centres de santé	245	269	217	731
Bâtiments administratifs	52	48	43	143
Total ouvrages restants	133	0	24	157
Taux de démarrage	**82,6%**	**100,0%**	**96,2%**	**92,6%**
Total ouvrages achevés	**228**	**318**	**360**	**906**
Ecoles	144	190	209	543
Centres de santé	66	112	117	295
Bâtiments administratifs	18	16	34	68
Taux d'ouvrages achevés	**36,1%**	**43,5%**	**58,9%**	**45,9%**
Niveau d'exécution ouvrage en cours	**405**	**384**	**252**	**1041**
Implantation/Fondation	**8**	**75**	**24**	**107**
Ecoles	3	40	9	52
Centres de santé	4	31	14	49
Bâtiments administratifs	1	4	1	6
Élévation	**155**	**226**	**102**	**483**
Ecoles	75	124	67	266
Centres de santé	68	83	33	184
Bâtiments administratifs	12	19	2	33
Finition	**242**	**83**	**126**	**451**
Ecoles	122	49	67	238
Centres de santé	103	21	53	177
Bâtiments administratifs	17	13	6	36
Total ouvrages DEJA livrés	**94**	**269**	**336**	**699**
Ecoles	93	160	198	451
Centres de santé	1	98	105	204
Bâtiments administratifs	0	11	33	44
Taux d'ouvrages DEJA livres	**14,9%**	**36,8%**	**55,0%**	**35,4%**

Source : Comité Technique de Suivi du PDL-145T (CTSP)

2.4. Mise en œuvre des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République arrêtées aux réunions du Conseil des Ministres

23. Elaboration du Plan Stratégique de l'amélioration du climat des affaires. Le 25 février 2025, le Comité de Pilotage du Groupe Thématique Sectoriel Climat des Affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion des Investissements et de l'Emploi, a inscrit le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires dans ce cadre institutionnel, en exécution des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République arrêtées à la 21ème réunion du Conseil des Ministres du 08 novembre 2024. A cet effet, une Résolution de ce Comité de Pilotage a chargé la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République (CCA) et l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) de se concerter, afin d'harmoniser leurs initiatives respectives en cours et de faire rapport au Groupe Thématique Sectoriel sur les modalités pratiques de mutualisation du Processus d'élaboration du Plan stratégique susmentionné. Les premières séances de travail ont eu lieu entre les deux structures et les deux consultants déjà recrutés vont partager et discuter des Termes de référence respectifs.

24. Nécessité d'accélérer le développement de l'entrepreneuriat national. En exécution des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, données lors de la 27ème réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2024, relatives au développement de l'entrepreneuriat national, et de celle de Son Excellence Madame la Première Ministre transmise par la lettre n°CAB/PM/DIRCAB/PAJD/ KTN/2025/003 du 06 janvier 2025, deux séances de travail ont eu lieu au Ministère du Plan et de la CAD les 09 et 15 janvier 2025. Elles ont réuni les experts de : la Présidence de la République, la Primature, le Ministère du Plan et de la CAD, le Ministère des Finances, le Ministère de l'Industrie et Développement des PME et PMI, ainsi que des structures publiques telles que PRONADEC, ANADEC et FOGEC. Sous la supervision du Ministère du Plan et de la CAD, ces réunions ont permis : (i) la mise en place d'un secrétariat technique, de composition interministérielle, présidé par le Ministère de l'Industrie et Développement des PME et PMI ; (ii) l'élaboration d'une Feuille de route pour accélérer le développement de l'entrepreneuriat national. Cette Feuille de route, alignée au PNSD 2024-2028 et au PAG 2024-2028, et qui prend en compte différents aspects, notamment les aspects environnementaux, est structurée autour de 4 objectifs : (1) Prendre des mesures d'application de l'Ordonnance-Loi n°22/030 du 08 septembre 2022, relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups ; (2) Mettre en place des instruments innovants pour accompagner les entrepreneurs et favoriser le développement de la culture entrepreneuriale ; (3) Mener des réflexions avec le secteur bancaire et autres partenaires, afin de concevoir des produits adaptés à l'écosystème entrepreneurial de notre pays ; (4) Renforcer les initiatives d'accès aux marchés en faveur des PME-PMI à capitaux majoritairement congolais. Cette feuille de route a été transmise à Son Excellence Madame la Première Ministre par la lettre n°75/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/PLK/ ie/2025 du 24 janvier 2025.

25. Les difficultés relevées par les délégués du Ministère de l'Industrie tiennent principalement du manque de financement des structures mises en place pour soutenir les PME et PMI (ANADEC, FOGEC, ARSP et autres).

26. Nécessité d'assurer le suivi des ouvrages réalisés dans le Kasaï Central ainsi que la vulgarisation de leur évolution auprès des populations locales. Conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, données lors de la 28ème réunion du Conseil des Ministres du 27 décembre 2024, et aux directives de Son Excellence Madame la Première Ministre, contenues dans sa lettre n°CAB/PM/DIRCAB/PAJD/ KTN/2025/004 du 06 janvier 2025, plusieurs réunions ont été tenues à ce sujet au Ministère du Plan et de la CAD, avec la participation active notamment des experts du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics et des délégués de la Province du Kasaï Central. Un rapport a été dressé et transmis à Son Excellence Madame la Première Ministre. Il comprend les annexes suivantes : (i) Liste des projets identifiés groupés par secteur ; (ii) Feuille de route des actions et activités de la Commission constituée pour assurer le suivi-évaluation de l'exécution des projets en exécution dans cette province du pays ; (iii) Outils de suivi des projets sectoriels.

Kinshasa, 4 Février 2025 | 1ère Réunion du Comité Interministériel de suivi des infrastructures et ouvrages publics en provinces.

Kinshasa, 4 Février 2025 | 1ère Réunion du Comité Interministériel de suivi des infrastructures et ouvrages publics en provinces.

03 Suivi des assignations

27. Le tableau ci-dessous décrit les activités réalisées par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement au premier trimestre 2025, ainsi que les niveaux atteints des indicateurs de résultats retenus.

TABLEAU ACTUALISE DE SUIVI DES ASSIGNATIONS

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 1 (OSS 1): Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère								
Résultat 1.1. : Le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif est effectif et une politique efficace de formation initiale et continue est mise en place à travers le réseau des Centres d'Excellence du SENAREC								
1.1.1	Poursuivre le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif, ainsi qu'une politique efficace de formation initiale et continue à travers le réseau des Centres d'excellence du SENAREC.	**23% de réalisation.**	Absence des moyens financiers conséquents devant permettre aux centres de formation du réseau SENAREC de fonctionner en toute quiétude.	Mobiliser les financements.	SENAREC	Rapport d'activité des centres de formation du réseau SENAREC	Faible taux de réalisation de cette action.	Redynamiser le réseau des centres du SENAREC aussi bien sur le plan technique que financier.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 1.2. : : L'exécution des assignations des lettres de mission est suivie et évaluée								
1.2.1	Suivre et évaluer l'exécution des assignations des lettres de mission.	**18% de réalisation.**	L'exécution des assignations en charge du Ministère sur la période 2024-2028 commence à s'accélérer. Mais, il y a encore de nombreuses activités qui attendent d'être financées. Il sied de signaler que le suivi de l'exécution des assignations des Lettres de Mission (LdM) des ministères sectoriels se fera à travers le Système d'Information et de Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG), en cours d'implémentation.	Mobiliser plus de financements pour accélérer l'exécution des assignations.	DEP	Rapports de suivi des assignations 3ème Trimestre, 2024, 4ème Trimestre 2024 et 1er Trimestre 2025.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.2	Elaborer le document de politique sectorielle du Ministère.	**95% de réalisation.**	La validation technique de cette politique sectorielle vient d'être réalisée. Il reste la validation politique en Conseil des Ministres.	La validation politique en Conseil des Ministres est prévue pour le mois d'avril 2025.	DEP	- Document de politique sectorielle du Ministère - Rapports d'activités.	La vision de planification est indiquée : les outils de planification (vision de long terme, cadres programmatiques et cadres opérationnels) sont élaborés et leur mise en œuvre suivie de manière à assurer la croissance économique inclusive et le développement durable de la RDC. Trois programmes mis en place comme orientations stratégiques : (i) Programme Administration générale ; (ii) Programme Etudes et planification du développement ; (iii) Programme Investissement et promotion du partenariat au développement.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.3	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.	**30% de réalisation.**	Lancement de la cartographie des applicatifs de l'Administration, des établissements publics et autres structures sous-tutelle du Ministère du Plan et de la CAD. Mais, il y a insuffisance des moyens financiers et matériels.	Disponibiliser le financement pour accélérer cette activité de digitalisation. .	DANTIC et Cabinet du VPM	Connexion à l'Internet.	- Le développement des Applications est en cours pour la DCRE et la DBIP - Pour informatiser tous les services, il faut leur doter des équipements informatiques nécessaires et renforcer leurs capacités d'utilisateurs.	
1.2.4	Mettre en place un Mécanisme de suivi des actions gouvernementales (MeSAG).	**50% de réalisation.**	Les PTO, qui constituent le point de départ du SISAG, sont dans la phase de contrôle-qualité et d'encodage. Le Manuel des procédures, le Manuel d'utilisation, la Feuille de route budgétisée et l'Acte organisant le Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG) sont en phase de finalisation.	Disponibiliser le financement pour accélérer cette activité de digitalisation.	Cabinet du VPM	- Tableau synthèse sur la qualité des PTO. - Rapport illustratif avec les PTO déjà conformes.	- Le 10 février 2025, le VPM du Plan et de la CAD a informé le Conseil des Ministres sur le SISAG. - Il est prévu de présenter le MeSAG et son outil digital (SISAG) à la Commission ECOFIRE et au Conseil des Ministres au mois de mai 2025, avant leur lancement officiel en juin 2025.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.5	Elaborer les contrats de performance des établissements publics sous-tutelle, et faire leur vulgarisation et leur suivi-évaluation.	**70% de réalisation.**	- Elaboration, pour la première fois dans l'histoire du Ministère en charge du Plan, des contrats de performance des établissements publics sous-tutelle, avec le concours des experts du Cabinet, de l'Administration et des établissements concernés (INS, ANAPI et UC-PPP). - Validation de ces contrats par les Conseils d'Administration - Signature solennelle, le 21 mars 2025, desdits contrats entre le Gouvernement, représenté par le VPM du Plan et de la CAD, et les 3 établissements, représentés par leurs DG. - Il reste leur vulgarisation, leur suivi trimestriel et leur évaluation annuelle.	Vulgariser et préparer le suivi trimestriel et l'évaluation annuelle de ces contrats de performance.	Cabinet du VPM	- Contrats de performance. - Rapports d'activités.	Il est prévu de : - Étendre progressivement cette opération de contrats de performance à toute l'Administration et aux autres structures sous-tutelles. - Mettre en place le mécanisme d'évaluation trimestrielle des performances des établissements publics sous -tutelles.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 2 (OSS 2): Améliorer la planification du développement								
Résultat 2.1. : Le processus PNSD 2024-2028 est finalisé								
2.1.1	Publier et vulgariser les documents de planification (PNSD 2024-2028, PAP, Cadre des résultats et document de la vision RDC 2050)	**70% de réalisation.**	- Reproduction du document final du PNSD 2024-2028, accompagné de son PAP 2024-2028 et son Cadre des résultats, ainsi que du document final de la vision RDC 2050. - Distribution progressive desdits documents. - Il reste l'organisation des séances de vulgarisation. - Vulgarisation dans le cadre de la recherche des financements	Disponibiliser le financement la reproduction en masse desdits documents et leur vulgarisation.	DEME ETC-ENP	Document du PNSD 2024-2028, PAP 2024-2028, Cadre des résultats, et document de la vision RDC 2050.	Il est prévu un prospectus et des séances de vulgarisation du PNSD 2024-2028 à partir de mai 2025, notamment : - auprès des Députés et Sénateurs, des responsables provinciaux et locaux, de l'Administration, entreprises et établissements publics, des organisations de la société civile et du secteur privé ; et - à travers des sites officiels des institutions, des ministères, des provinces et des structures publiques et privées. Le projet «Kinshasa Mercantile Exchange » peut aider à mobiliser des fonds pour les investissements prévus dans le PAP et accélérer la mise en œuvre du PNSD.	
2.1.2	Organiser la revue du PNSD	**0% de réalisation.**	Activité à organiser d'ici la fin de l'année 2025.	- Préparer cette activité. - Mobiliser le financement.	DEME			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3	Redynamiser les activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS).	**20% de réalisation.**	Un Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB) a été organisé à l'Hôtel du Gouvernement, du 19 au 21 mars 2025. Les participants sont venus du Gouvernement, des PTF, de la Société, du secteur privé, de quelques pays invités (Sénégal, Mali et Burundi). Il y a eu aussi des experts du Nexus Humanitaire-Paix-Développement et autres. Des recommandations sont formulées et une feuille de route actualisée des actions à mener est soumise au Comité de pilotage des GTS pour validation.	Valider la feuille de route actualisée et démarrer sa mise en œuvre.	SACGT	Rapports d'activités	Les travaux techniques préparatoires du Forum s'étaient clôturés par un Pré-forum le 18 février 2025, organisé avec l'appui du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP). Les prochaines étapes sont : - Convocation du Comité de pilotage pour valider la feuille de route ; - Réorganisation interne des GTS pour leur bon fonctionnement ; - Relance des activités des GTS.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.4	Elaborer le Cadrage macroéconomique	**25% de réalisation.**	1 sur 4 Notes de Cadrage macroéconomique prévues pour 2025. Le Cadrage macroéconomique disponible est celui du premier trimestre 2025, produit sur fond des réalisations à fin décembre 2024. Ce Cadrage va sous-tendre la Loi de Finances rectificative 2025.		CPCM	Notes de Cadrage macroéconomique	Redynamisation des activités de Cadrage macroéconomique, pour leur meilleur portage politique, une meilleure estimation des ressources potentiellement disponibles du pays et une meilleure connexion avec le Cadre Budgétaire à moyen terme (CBMT), principalement celui de 2026-2028 devant sous-tendre la Loi de Finances 2026.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.2 : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles								
2.2.1	Accompagner les Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles.	**20% de réalisation.**	Depuis janvier 2025, aucun Ministère n'a été directement accompagné dans l'élaboration de sa politique sectorielle, en dehors de celui du Plan et de la CAD Mais, le Ministère du Plan et de la CAD a organisé, du 24 au 28 février 2025, un Atelier de renforcement des capacités de toutes les DEP dans l'élaboration des politiques sectorielles.	Relancer les travaux d'élaboration, finalisation ou validation des politiques sectorielles au 2ème trimestre 2025.	COSEP	Rapport d'activité	Jusque fin mars 2025, l'état du processus d'élaboration des politiques sectorielles se présente comme suit : - processus non encore entamé : 4 Ministères (Genre, Famille et Enfants, Communication et Médias, Intégration régionale, Environnement et Développement Durable) ; - Elaboration de politique sectorielle en cours : 11 Ministères ; - Draft de politique sectorielle disponible : 7 Ministères ; - Politique validée techniquement : 7 Ministères ; - Politique déjà adoptée en Conseil des Ministres : 11 Ministères.	Une note est préparée pour informer le Conseil des Ministres de l'état des lieux du processus d'élaboration de politiques sectorielles des ministères et institutions publiques au 31 mars 2025, et les moyens pour l'accélérer, en vue du passage au Budget-programmes.
2.2.2	Elaborer les Notes de Conjoncture Economique.	**25% de réalisation.**	13 sur 52 Notes de Conjoncture Economique attendues pour l'exercice 2025, sont déjà produites.		DEME/ STP-CEE	Notes de Conjoncture Economique.	Une Note synthèse 2024 de Conjoncture Economique est phase de finalisation.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.3. : Les provinces et les ETD sont accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement								
2.3.1	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.	**46,2% de réalisation.**	Depuis le démarrage du processus, seules 12 provinces sont accompagnées dans cet exercice par le Ministère du Plan et de la CAD, avec l'appui financier du PNUD. Cependant, depuis janvier 2025, aucune Province n'a été accompagnée dans l'élaboration de son Plan de développement, faute de moyens financiers.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration des Plans de Développement Provinciaux (PDP).	DPR	Rapports d'activités	Jusque fin mars 2025, l'état du processus d'élaboration des PDP se présente comme suit : - processus non encore entamé : 7 Provinces (Kwango, Kinshasa, Bas-Uele, Tshuapa, Mongala, Nord-Ubangi, Haut-Lomami) ; - PDP disponibles mais jugés obsolètes, car élaborés entre 2017 et 2021 : 8 Provinces (Equateur, Sud-Ubangi, Kwilu, Maï-Ndombe, Nord-Kivu, Haut-Katanga, Tanganyika, Tshopo) ; - PDP disponibles et à jour : 11 autres Provinces.	Il est nécessaire de négocier avec les provinces de Kinshasa et Haut-Katanga, pour qu'elles financent elles-mêmes l'élaboration de leurs PDP. - Il est aussi question que le Gouvernement, à travers le Trésor public, finance cette activité importante pour les provinces. - Il y a enfin nécessité de réactiver, à ce sujet, les partenariats avec d'autres organisations (ENABEL, Banque Mondiale, UNICEF, etc.).

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.3.2	Accompagner les ETD dans l'élaboration de leurs Plans de Développement Local.	**14,7% de réalisation.**	Depuis janvier 2025, aucune Entité Territoriale Décentralisée (ETD) n'a été accompagnée dans l'élaboration de son Plan de développement, faute de moyens financiers. Sur 1433, seules 53 ETD du Grand Kasaï ont été accompagnées et disposent de leurs PDL. Par rapport à la cible de 360 à atteindre en 2025 (voir Lettre de mission), on note un taux de réalisation de 14,7%.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration des PDL.	DPR	Rapports d'activités		- Il sied de négocier avec les provinces de Lualaba et Haut-Katanga, pour qu'elles financent elles-mêmes l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL) de leurs ETD. - Il est aussi question que le Gouvernement, à travers le Trésor public, finance cette activité utile pour les ETD. - Il y a nécessité de réactiver, à ce sujet, les partenariats avec d'autres organismes (ENABEL, COREF, UNICEF, etc.).
Résultat 2.4. : Les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques sont accélérés								
2.4.1	Accélérer les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.	**24% de réalisation.**	Manque de financement malgré l'engagement de dépenses.	Disponibiliser le financement.	INS		A noter qu'un avant-projet de Loi de ratification de la Charte Africaine de la Statistique est déjà finalisé pour être soumis au Gouvernement.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.5. : Le recensement général de la population et de l'habitat est organisé								
2.5.1	Organiser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2).	**15%** de réalisation.	Manque de financement.	Disponibiliser USD 1727576, notamment pour la production des aires de dénombrement provisoires, la diffusion des supports audio-visuels, l'acquisition des tablettes Android équipées de GPS incorporé et les travaux de la cartographie censitaire pilote et du recensement pilote.	INS / BCR		Il est à noter : - la signature le 26 mars 2025, par Son Excellence Monsieur le VPM, Ministre du Plan et de la CAD, de l'Arrêté ministériel n°69/2025 portant désignation des membres du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale du Recensement - que les travaux de cartographie pilote seront lancés officiellement le 17 avril 2024 par Son Excellence Madame la Première Ministre	
Résultat 2.6. : Les statistiques économiques et sociales sont produites								
2.6.1	Produire l'indice des prix.	**25% de réalisation.**	13 sur 52 Bulletins statistiques hebdomadaires attendus pour l'exercice 2025, sont déjà produits.		INS		L'activité n'est pas financée par le Gouvernement.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.6.2	Réaliser l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM)	**97%** de réalisation.	Cette enquête est dans la phase de rédaction du rapport.		INS			
2.6.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).	**100% de réalisation.**			INS	Rapport de l'enquête	- Publication des résultats de l'EDS-RDC III le 13 février 2025. - Ces résultats ont fait l'objet d'information à la 34ème réunion du Conseil des Ministres du 07 mars 2025.	
2.6.4	Produire un annuaire statistique.	**0%** de réalisation.	Activité en cours de préparation. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS			
2.6.5	Migrer les comptes nationaux vers le système de comptabilité nationale SCN2008.	**0%** de réalisation.	Activité en cours de préparation pour 2025. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS			

Résultat 2.7 : La transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales sont assurées								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
2.7.1	Assurer la transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales.	**100%** des contrats du secteur extractif régulièrement signés, enregistrés et connus sont publiés à ce jour.			ITIE	Rapport d'activités	Au total : - 343 documents contractuels sont publiés sur le site web du Ministère des Mines, dont les Avenants 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la Convention Kipushi-JVA Gecamines et l'Acte de novation relatif à la Convention d'association entre KRIL-IVANHOE-Gecamines Kipushi ; - 10 Contrats du secteur des Hydrocarbures et 61 Contrats du secteur forestier sont publiés sur le site web de l'ITIE-RDC.	
2.7.2	Redynamisation du processus ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) en RDC.	**25% de réalisation.**	- Le Ministère du Plan et de la CAD a organisé, les 24 et 25 mars 2025, un atelier de réflexion sur les opportunités, risques et défis de la transition énergétique pour la RDC, afin de renforcer les capacités des parties prenantes sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que sur les politiques publiques et les mécanismes de financement nécessaires à une transition énergétique durable. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	ITIE	Rapport d'activités	- Il y a nécessité d'associer le Ministère du Plan et de la CAD dans les réflexions pour une utilisation rationnelle et adéquate.	

Objectif Stratégique Sectoriel 3 (OSS 3) : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement								
Résultat 3.1. : La crédibilité budgétaire est améliorée en mettant en place des budgets réalistes et crédibles								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.1.1	Prendre une Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital, et la vulgariser.	**100% de réalisation.**	- Elaboration, signature, reproduction et publication de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration des prévisions des dépenses en capital pour l'exercice 2026. - Cette Circulaire a fait l'objet d'information à la Commission ECOFIRE le 24 mars 2025 et a été publiée le 28 mars 2025. De plus, le Conseil des Ministres en avait pris acte lors de sa réunion du même 28 mars 2025.		DPB	Circulaire	- La Circulaire fixe les Orientations pour un Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 crédible, dédié à booster essentiellement les secteurs productifs, des Infrastructures et de la sécurité, avec insistance de : (i) consacrer l'essentiel des dépenses en capital aux projets structurants, disposant des études et permettant la formation brute du capital fixe ; (ii) tenir compte du processus de maturation des projets d'investissements publics, leur planification, programmation, exécution, suivi et évaluation ; (iii) prendre en compte des investissements sur financement en mode PPP ; (iv) tenir compte de la réalisation des évaluations ex ante et des changements climatiques dans la préparation des projets.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.1.2	Elaborer le budget des dépenses en capital en tenant compte des projets matures	**0% de réalisation.**	Projet de Loi de finances 2026 non encore disponible.	Attendre le Projet de Loi de finances 2026.	DPB		Il s'agit de la proportion de projets matures inscrits dans la Loi de Finances, avec l'idéal d'atteindre 100% en 2028.	
3.1.3	Exécuter le fonds de préinvestissement	**0%** de réalisation.	Non décaissement des fonds de préinvestissement, non-respect de calendrier budgétaire.	Mobiliser le financement nécessaire en faveur des études de faisabilité.	DPB		Certains Ministères et Structures de l'Etat ont sollicité auprès du Ministère en charge du Plan des fonds pour études de faisabilité/ préfaisabilité, entre autres : Ministères de la Formation Professionnelle, du Tourisme et du Commerce Extérieur, ainsi que l'OGEFREM.	

Résultat 3.2 : Le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'Investissements Publics est mis en place								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.2.1	Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'investissements Publics (PIP).	**0%** de réalisation.	- Le PIP initial 2026-2028 est prévu pour mai 2025. - Le PIP préfiguré 2026-2028 est prévu pour juillet 2025.		DPB		Il est prévu : - en avril 2025 : la réunion d'Orientation de la Commission d'Identifications et Sélection des Projets d'Investissements Publics (CISPIP) et le lancement officiel du processus d'élaboration du PIP ; le dépôt des fiches de projets et autres documents à la DPB ; - en mai 2025, des missions d'harmonisation des projets d'investissements entre le Pouvoir Central et les Provinces et ETD ; - en juin 2025, avant le début des Conférences budgétaires, la Conférence de programmation des investissements sur ressources propres et extérieures ; - à la première moitié de juillet 2025 : la production du PIP préfiguré et sa transmission aux Ministères et Institutions pour servir d'arbitrage lors des Conférences Budgétaires ; la transmission du rapport consolidé des missions d'harmonisation des projets d'investissements entre le Pouvoir Central et les Provinces et ETD.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.2.2	Accompagner les Provinces dans l'élaboration des PIP provinciaux.	**0%** de réalisation.	Manque de financement.	Mobiliser le financement.	DPB		Les Missions d'harmonisation devant descendre dans les provinces n'ont pas été financées.	
3.2.3	Prendre des mesures d'application du Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.	**45%** de réalisation.	- Mise en place d'une Commission interministérielle chargée de réfléchir sur l'opérationnalisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics. - Validation technique de la Feuille de route au niveau des Experts des Ministères concernés (Plan et CAD, Finances et Budget). - Travaux de cette Commission en cours.	Accélérer les travaux de ladite Commission.	Cabinet du VPM	- Arrêté Ministériel n°46/ CAB/VPM/MIN.PL.CAD/ GNM/2025 du 12 mars 2025. - Feuille de route validée.	Une note d'information sera présentée au Conseil des Ministres par le VPM Plan au sujet des travaux de la Commission Interministérielle, et ce, en collaboration avec les Ministères du Budget et des Finances.	

Résultat 3.3 : Cadre légal et réglementaire régissant le secteur des PPP est renforcé								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.3.1	Elaborer l'avant-projet de Loi portant modification de la Loi sur le PPP.	**16%** de réalisation.	La Commission d'Experts interinstitutionnelle chargée de la rédaction n'a pas encore été mise en place. L'action est en cours de préparation à l'UC-PPP.	Finaliser et faire signer l'Arrêté interministériel portant création, organisation et fonctionnement de ladite Commission.	UC-PPP		Nécessité d'accélérer le processus institutionnel.	Suivi rapproché avec les Cabinets des Ministères concernés.
3.3.2	Elaborer le projet de texte modifiant le Décret d'application de la Loi PPP.	**16%** de réalisation.	Cette action est étroitement liée à l'action 3.3.1, car le même cadre technique interinstitutionnel devra assurer l'élaboration du projet de texte modifiant ledit Décret.	Comme pour l'action 3.3.1, activation rapide de la Commission d'Experts par voie d'Arrêté interministériel	UC-PPP		- Avancement conditionné par la mise en place de la Commission et la promulgation de la Loi modifiée sur le PPP. - Nécessité pour l'UC-PPP de préparer déjà un Draft 0 de ce projet de texte modifiant le Décret d'application de la Loi PPP.	

Résultat 3.4 : Cadre stratégique et opérationnel de PPP mis en place								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.4.1	Elaborer la stratégie de développement des PPP	**30% de réalisation.**	Consultant/firme devant assister l'UC-PPP dans cet exercice est non encore recruté suite au retard d'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO).	Suivre le processus d'obtention de l'ANO de la BAD auprès de la Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF).	UC-PPP		Nécessité d'accélérer le processus.	Tenir des réunions de suivi avec la CFEF.
3.4.2	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.	**60 % de réalisation.**	Le premier atelier d'élaboration du portefeuille des projets n'a concerné que quelques Ministères et le secteur des Infrastructures.	Organiser le second atelier pour le reste des Ministères et les autres secteurs.	UC-PPP	- Rapport de l'atelier - Fiche de projets standardisée - Portefeuille des projets.	Nécessité d'accélérer l'organisation du second atelier.	Prévoir l'organisation d'un atelier de validation du portefeuille des projets PPP.

Résultat 3.5 : La mobilisation, la gestion et l'efficacité de l'aide au développement sont renforcées								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.5.1	Mettre en application la Politique Nationale de l'Aide (PNA) et en faire le suivi.	**40% de réalisation.**	- Le Ministère du Plan et de la CAD a coordonné l'élaboration du projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement (CCOAD), conformément à la PNA mise en place en 2022 et qui donne la vision de coopération au développement du Gouvernement. - Les travaux sont presque arrivés à leur terme, en attente de l'arbitrage de SEM la PM sur l'intégration ou non du Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE) dans ledit Décret.	Signer le Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD.	SG, Cabinet du VPM et DCRE	- Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD. - Accusé de réception de la lettre de transmission dudit projet.		
3.5.2	Renforcer la coordination et le suivi des interventions des ASBL et EUP en RDC.	**65% de réalisation.**	Les missions de suivi des activités des ASBL et EUP ont démarré sous la coordination de la DCRE.	Poursuivre les missions de suivi.	DCRE	Rapports de suivi et les exemplaires de différents documents octroyés.	Il y a nécessité de : (i) respecter la procédure dans le processus d'octroi des documents relatifs aux ASBL et EUP ; (ii) renforcer les capacités des Experts en matière de suivi et évaluation des projets et d'autres modules y relatifs.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.3	Poursuivre la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	**80% de réalisation. 4 phases sur 5 réalisées.**	Le cycle de suivi se conclura par la tenue du Dialogue d'actions (Phase 5), qui constitue un échange de haut niveau sur les résultats de suivi.	Mobiliser les ressources financières pour la tenue du Dialogue d'Actions.	Mobiliser les ressources financières pour la tenue du Dialogue d'Actions.	Rapport du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	Le Dialogue d'actions permet en particulier de renforcer l'engagement de tous les acteurs pour une coopération efficace au développement.	
3.5.4	Organiser des tables rondes (ou conférences) des investisseurs et des bailleurs de fonds, ainsi que des fora de coopération bilatérale avec les pays partenaires importants.	**25% de réalisation.**	Une conférence des investissements pour plus de mobilisation des financements des bailleurs de fonds et des investisseurs privés, en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires du développement de la RDC et donc la mise en œuvre du PNSD, du PAG et des ODD, est en cours de préparation.	Accélérer la préparation de la conférence en question.	Ministère du Plan &CAD Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle			

Résultat 3.6 : Les réformes pour stimuler l'investissement privé sont accélérées								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.6.1	Accorder les exonérations au code des investissements	**23,3% de réalisation.**	Au premier trimestre 2025, deux réunions du Conseil d'Agrément ont été tenues et 14 projets ont été agréés au régime général du Code des Investissements sur 60 à 75 projets prévus l'an.	Nécessité de maintenir le rythme actuel des réunions du Conseil d'Agrément.	- Conseil d'Agrément - ANAPI	- Procès-Verbal n° 01/ CA/ANAPI/2025 du 14/02/2025 - Procès-Verbal n° 02/ CA/ANAPI/2025 du 25/03/2025.	Au premier trimestre 2025, l'ANAPI a agréé 14 projets et accepté 7 requêtes pour un coût d'investissement de USD 1 040 772 210. Toutefois tous les 14 projets agréés et les 7 requêtes acceptées ne sont pas encore sanctionnés par la signature des Arrêtés interministériels.	
3.6.2	Mener des réformes pour stimuler l'investissement privé.	**33,3% de réalisation.**	- Le 21 février 2025, la nouvelle Feuille de route des réformes et mesures gouvernementales d'amélioration du climat des affaires a été adoptée en Conseil des Ministres. - Le 25 février 2025, le Groupe Thématique Sectoriel Climat des affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'investissement et de l'emploi, a lancé le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires.	Accélérer le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires.	Groupe Thématique Sectoriel Climat des affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'investissement et de l'emploi CCA ANAPI Appui de la Primature et du Ministère du Plan et de la CAD	Feuille de route des réformes	- Les deux acteurs principaux, à savoir la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République (CCA) et de l'ANAPI, ont eu les premières séances de travail au sujet de l'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires. Ces deux structures et les deux consultants déjà recrutés, vont partager et discuter des Termes de référence respectives afin de mutualiser le processus. - Cette action passe par les assignations ministérielles, l'accompagnement des structures et Ministères, et l'implémentation des réformes à charge du ministère du Plan et de la CAD.	

Résultat 3.7 : Le Code des Investissements est revisité								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.7.1	Revisiter le Code des Investissements.	**40,5% de réalisation.**	Le lancement effectif de la mission du consultant recruté par le Projet PAREC pour réviser le Code des Investissements a eu lieu le 28 mars 2025. Ce consultant a une durée de 9 mois pour exécuter sa mission, notamment produire un Code des Investissements revisité.	Accélérer le processus de révision du Code des Investissements.	ANAPI	Rapport des cafés de réflexion sur l'évaluation du Code des Investissements Les TDR conçus pour l'organisation des ateliers de validation	- Nécessité pour l'ANAPI de préparer déjà un Draft 0 du Code revisé, en s'appuyant sur l'expertise nationale, le Cabinet du VPM et des Structures de l'Etat. - L'organisation de l'atelier de validation des cafés de réflexion est prévue au mois de mai 2025 et le rapport sera versé au consultant comme input de l'ANAPI.	

Résultat 3.8 : La matrice des réformes est mise en œuvre								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.8.1	Suivre la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires.	**30% de réalisation.**	Au mois de mars 2025, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a transmis à la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, les projets d'assignation relatifs aux réformes pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements, en vue de la notification aux Ministres réformateurs.	Notifier les Ministres réformateurs de leurs assignations.	Cabinet VPM et ANAPI	Lettres d'assignation.		
Résultat 3.9 : Les programmes et projets d'investissements publics sont suivis et évalués								
3.9.1	Suivre et évaluer les programmes et projets d'investissements publics.	**43,3% de réalisation.**	Difficulté de faire correctement le suivi, faute des moyens financiers.	Mobiliser le financement.	DCS	Rapports de suivi.		

Résultat 3.10 : L'accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leur bien-être se sont accrus								
N°	**ACTIONS**	**TAUX DE RÉALISATION**	**JUSTIFICATION DES ÉCARTS**	**SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS**	**SERVICES RESPONSABLES**	**MOYENS DE VÉRIFICATION**	**OBSERVATIONS**	**DÉCISIONS**
3.10.1	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les écoles.	**67,27 % de réalisation.** **543 écoles achevées à fin mars 2025 et 263 en phase d'achèvement, soit au total 806 écoles achevées ou en finition sur 1198 prévues. Ce qui correspond à un taux estimé de 67,27% de réalisation.**	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Les écoles construites/ réhabilitées et équipées.	On peut signaler ici que 29 ouvrages pourtant démarrés par le BCECO sont désormais en arrêt, à cause de l'occupation d'une partie du Nord-Kivu et du Sud-Kivu par le M23 et l'armée rwandaise. Il s'agit de 13 ouvrages à Rutshuru, 8 à Masisi et 8 à Walikale	Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.10.2	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les infrastructures sanitaires.	**62.05 % de réalisation.** **295 centres de santé achevés à fin mars 2025 et 194 en phase d'achèvement, soit au total 489 centres de santé achevés ou en finition sur 788 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 62,05 % de réalisation.**	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Les centres de santé construits/ réhabilités.	On peut signaler ici que 29 ouvrages pourtant démarrés par le BCECO sont désormais en arrêt, à cause de l'occupation d'une partie du Nord-Kivu et du Sud-Kivu par le M23 et l'armée rwandaise. Il s'agit de 13 ouvrages à Rutshuru, 8 à Masisi et 8 à Walikale	Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.10.3	Construire et équiper les bâtiments administratifs.	**74,48% de réalisation.** **68 bâtiments administratifs achevés à fin mars 2025 et 40 en phase d'achèvement, soit au total 108 bâtiments administratifs achevés ou en finition sur 145 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 74,48% de réalisation.** **0 bâtiment administratif pour les secteurs sur 636 prévus.**	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Les bâtiments administratifs des territoires construits et équipés.		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.10.4	Construire et équiper les logements pour le staff dirigeant du territoire.	**0% de réalisation.** **0 logement sur 1450 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.10.5	Réhabiliter, entretenir et opérationnaliser les routes de desserte agricole.	**0% de réalisation des travaux.** **0 km sur 40479 prévus.**	- En attente du financement. - Choix opéré pour des routes en terre stabilisée. - Démarrage des travaux programmé en 2025, comme volet 2 de la composante 1 ou phase 2 du PDL-145T.	Revoir les études de faisabilité, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée. Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP		- Les études de faisabilité pour les routes en terre sont à **100%** disponibles depuis 2023. Mais, il y a nécessité de les revoir, face au choix porté sur les routes en terre stabilisée. - Pour ce volet 2, chaque AEP a manifesté l'importance de l'actualisation desdites études, a produit son Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2025 et a mis à disposition son chronogramme pour la fin des travaux du volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.10.6	Construire et réhabiliter les ouvrages d'art.	**0% de réalisation.** **0 ouvrage d'arts sur 6500 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.10.7	Construire des mini-centrales photovoltaïques.	**0% de réalisation.** **0 mini-centrale sur 418 prévues.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.10.8	Eclairer les routes par des lampadaires.	**0% de réalisation.** **0 km sur 471 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.10.9	Construire des forages d'adduction d'eau / bornes fontaines.	**0% de réalisation.** **0 forage sur 3071 prévus.** **0 ménage sur 2,5 millions prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.10.10	Construire et rendre fonctionnels les marchés avec espaces à vivre.	**0% de réalisation.** **0 marché sur 283 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
Résultat 3.11 : Les économies des Territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées								
3.11.1	Structurer et professionnaliser les producteurs (ménages) agricoles locaux.	**0% de réalisation.** **0 ménage sur 500000 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
3.11.2	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	**0% de réalisation.** **0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues.** **0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.3	Acquérir des équipements de production, de traitement et de transformation et les mettre à disposition des producteurs agricoles locaux, structurés et professionnalisés.	**0% de réalisation.** **0 tricycle sur 12500 prévus.** **0 ha aménagé sur 43000 prévus.** **0 unité de transformation sur 4340 prévues.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.
3.11.4	Acquérir et distribuer des intrants et semences agricoles aux producteurs locaux structurés et professionnalisés.	**0% de réalisation.** **0 tonne d'intrants/ semences sur 500000 prévues.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
Résultat 3.12 : Les capacités de gestion de développement local des acteurs Etatiques territoriaux et communautaires sont renforcées								
3.12.1	Renforcer les capacités de gestion de développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires.	**0% de réalisation.** **0 structure communautaire formée sur 290 prévues.** **0 modules de formation en gestion des infrastructures sur 5 prévus : eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.13 : Un système d'information géoréférencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel								
3.13.1	Développer et opérationnaliser le système d'information géoréférencé interopérable de suivi.	**0% de réalisation.** **Aucun système mis en place et opérationnel.**	Problème de financement.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue pour cette année 2025.
Résultat 3.14 : Le Programme de Développement des 145 Territoires (PDL-145T) est vulgarisé, suivi et évalué								
3.14.1	Organiser la revue du PDL-145T.	**10% de réalisation.**	Activité prévue en 2025. Le travail préparatoire est en cours.	Accélérer les préparatifs, notamment la collecte de données.	CTSP		Récolte des données de façon indépendante dans quelques territoires avant la revue.	
3.14.2	Organiser les missions de suivi des travaux sur terrain et de réception des ouvrages.	**0% de réalisation.**	Activité prévue pour 2025. En attente de disponibilité des fonds.	Mobiliser les fonds.	CTSP et Agences d'Exécution du PDL-145T (AEP).			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.14.3	Organiser les réunions du Comité Opérationnel National (CONA).	**0% de réalisation.**	Aucune réunion du CONA n'est organisée au premier trimestre 2025, à cause des conflits d'agendas de différentes autorités concernées.	Harmoniser les agendas de différentes autorités concernées.	CTSP			
3.14.4	Vulgariser les réalisations du PDL-145T à travers des séances d'information et autres mécanismes.	**25% de réalisation.**	Une séance d'information des Députés Nationaux a été organisée le 25 mars 2025 au Palais du Peuple, siège de l'Assemblée Nationale.	Mobiliser le financement pour que de telles séances aient lieu pour améliorer les connaissances de plusieurs institutions ou organisations sur les réalisations du PDL-145T.	CTSP		A cette séance, l'équipe conduite par le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement et comprenant les Experts des AEP, de la DGCMP et du Cabinet du VPM en charge du Plan, a éclairé la lanterne des Députés Nationaux sur les conditions soumissions des appels d'offres relatifs aux marchés publics dans le cadre du PDL-145T.	

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
LE GOUVERNEMENT
JUSTICE
PAIX
TRAVAIL

RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Janvier, Février et **Mars** 2025

MINISTERE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DEVELOPPEMENT

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 ● E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd